

## LE DROIT À LA VISIBILITÉ DES MINORITÉS ETHNIQUES À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

À la fin des années 1990, une revendication tenant à faire une plus grande place aux « minorités visibles » à la télévision française s'affirme. Au centre de ce débat, un premier paradoxe qu'il convient d'éclaircir apparaît. Pourquoi les originaires des départements d'outre-mer ont-ils mêlé leurs voix à celles des Français issus de l'immigration et des anciennes colonies devenues indépendantes, pour bénéficier, eux aussi, d'une meilleure représentation alors que les DOM n'ont jamais coupé le lien avec la France et que leur intégration est inscrite dans l'ordre institutionnel français ? En effet, les originaires d'outre-mer établis en France hexagonale subissent aussi des discriminations à la télévision s'apparentant à une certaine exclusion de la société française. Cette discrimination est renforcée par le traitement réservé à leur territoire d'origine.

En réponse, les pouvoirs publics ont adopté une réglementation originale qui, par respect de la Constitution, s'appuie non pas sur l'ethnie mais sur la notion de « diversité culturelle ». Un droit à la visibilité des minorités ethniques à la télévision française a ainsi vu le jour mais sa portée reste limitée par respect, cette fois, des principes fondamentaux d'égalité et d'indivisibilité de la République. Ainsi, un deuxième paradoxe peut être dégagé : des principes universalistes constituent un obstacle à l'intégration d'une partie des Français faisant partie des minorités ethniques.



*Spécialiste du droit de la communication audiovisuelle, Jim LAPIN est docteur en droit public de l'Université Toulouse 1 Capitole, membre du Centre de recherche en économie et en droit du développement insulaire (CREDDI) de l'Université des Antilles en Guadeloupe et membre associé de l'Institut du droit de l'espace, du territoire et de la communication (IDETCOM). Ses axes de recherches portent également sur le droit de l'Union européenne, le droit constitutionnel et les droits et libertés fondamentaux. Enseignant-chercheur à l'Université des Antilles, il est aussi consultant juridique dans un cabinet d'avocats. Il est par ailleurs très investi dans le milieu associatif et syndical.*

Illustration de couverture : Jean-Marc Corosine

25,50 €

ISBN : 978-2-343-17103-6



LE DROIT À LA VISIBILITÉ DES MINORITÉS ETHNIQUES  
À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

Jim Lapin



## LE DROIT À LA VISIBILITÉ DES MINORITÉS ETHNIQUES À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

La situation particulière des originaires d'outre-mer

\*\*\*\*\*  
Jim Lapin  
\*\*\*\*\*

L'Harmattan

